

Les classes « Planète Manche » Conseil départemental de la Manche



Vous souhaitez développer un projet éducatif sur le développement durable ?

*Dans le cadre de sa politique de développement durable, le conseil départemental met en place un outil pour vous aider : **les classes Planète Manche**. Il vous propose une aide financière pour bénéficier des compétences reconnues de l'une des associations d'éducation à l'environnement agréées complémentaires de l'enseignement public.*

Biodiversité, paysage, espaces naturels, changement climatique, ressources naturelles, modes de production et de consommation... : autant de thématiques qui pourront être abordées pour appréhender les enjeux du développement durable.

Ce dispositif s'adresse aux classes primaires, publiques et privées (cycles II et III).

Année 2022-2023

Objectif

Le dispositif des classes Planète Manche permet aux écoles primaires de bénéficier de compétences reconnues d'une des associations d'éducation à l'environnement intervenant dans la Manche agréées complémentaires de l'enseignement public.

L'objectif est d'apporter aux élèves les éléments de compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques et socio-culturelles en les invitant à prendre conscience de l'incidence de chacun de leurs actes. L'idée est de promouvoir auprès des élèves des gestes responsables garants de la gestion durable des ressources planétaires et du développement d'une solidarité.

Modalités de l'aide financière



L'aide du conseil départemental spécifique aux « classes Planète Manche », permet de faciliter votre travail par une prise en charge partielle de la prestation d'une association partenaire qui vous aidera à la construction de votre projet, à sa mise en œuvre et à l'élaboration de la production finale.

Seul l'accompagnement par les personnels des associations spécialisées en Éducation au Développement Durable (EDD) et agréées complémentaires de l'enseignement public, pourra donner lieu à cette prise en charge (voir liste en dernière page).

La classe Planète Manche

- **doit s'inscrire dans le projet d'école** et être mise en œuvre sur un semestre ou à l'année et porter sur un **minimum de 7 demi-journées** (dont 4 demi-journées minimum d'animation) et un **maximum de 12 demi-journées** (dont 7 demi-journées minimum d'animation).
- concerne les classes de cycle 2 et 3 **du CP au CM2**. Une tolérance pour les classes de GS/CP est envisageable.
- aboutit à une **production de la classe** en faveur du développement durable (quelle qu'en soit la forme), incluant un volet communication vers le public extérieur.
- s'inscrit dans le **contexte** environnemental et socio-économique du **territoire local**.
- **associe** des enseignants, des élus et des professionnels du développement durable.

Le financement est envisagé à hauteur de **80 % des dépenses éligibles** dans la limite de 2 400 €.

Les dépenses éligibles sont les **temps de pédagogie** facturés par les associations et **deux déplacements maximum des élèves sur des sites d'étude localisés dans la Manche (dans la limite de 450 € maximum)**. Les frais de déplacement de l'association vers l'école et le matériel pédagogique ne font pas partie des dépenses éligibles.

Le financement des frais de déplacement des élèves vers des sites d'étude est couvert sous réserve que les sites de visite retenus constituent une **ressource locale à proximité de l'école** et qu'ils soient en cohérence avec le projet global présenté.

Procédure :

- ❶ Prendre contact avec l'une des neuf associations d'éducation à l'environnement agréées complémentaires de l'enseignement public (voir liste à la fin du document).
- ❷ Vous devez remplir conjointement avec l'association un formulaire de demande de subvention. Votre projet de « classe Planète Manche » doit s'inscrire clairement dans le cadre de votre projet d'école ou d'établissement.
- ❸ **Envoi du formulaire par mail avant le vendredi 29 juillet 2022** à la Mission d'Appui à la Transition Écologique et au Développement Durable (MATEDD) : transition-ecologique@manche.fr.
- ❹ Étude des dossiers par un jury.



Toutes les informations en ligne sur manche.fr

Département de la Manche

Robin Dugué, chargé de projet développement durable
Mission d'Appui à la Transition Écologique et au Développement Durable
Tél. 02 33 05 99 71 - Mél : transition-ecologique@manche.fr

Education nationale

Jean-Michel Saglio, Inspecteur de l'Éducation nationale
Tél. 02 33 01 08 49 - Mél : dsden50-ienchh@ac-caen.fr

Enseignement catholique

Laurent Chapelays, directeur diocésain
Tél. 02 33 45 12 71 – Mél : ddec50@urecbn.org

Autres dispositifs existants

- **Agence de l'eau Seine-Normandie** : “Classes d'eau”
Contact : Séverine Rocheteau – 02 31 46 20 80
- **Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin** : “Classes Parc” en partenariat avec le CPIE du Cotentin et le CIEC.
Contact : Marie-Noëlle Drouet – 02 33 71 61 90 – mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr
- **Parc naturel régional Normandie-Maine** : « PARCours ton territoire ! »
Contact : Laëtitia Marie - 02 33 81 75 71 - laetitia.marie@parc-normandie-maine.fr

Liste des associations intervenant dans l'éducation au développement durable et agréées complémentaires de l'enseignement public :

AVRIL

L'Aquascole
1 rue du vicquet
50200 SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES
Véronique DESFEUX MEZIERE - Tél. 02 33 19 00 35 - Mél : contact@associationavril.org

CENTRE PEP 50- SAINT-MARTIN-DE-BREHAL

Centre « les oyats »
50000 SAINT-MARTIN-DE-BREHAL
Tél. 02 33 61 66 21 - Mél : saintmartin.oyats@pep50.fr

CIEC

5, Bd de la Dollée
50000 SAINT-LO
Anne-Sophie GRANDIN - Tél. 02 33 77 42 50 - Mél : ciec@laliquenormandie.org

CPIE du COTENTIN

B.P. 42 - 30, rue de l'Hippodrome
50430 LESSAY
Anne-Marie BERTRAND - Tél. 02 33 46 37 06 - Mél : animation@cpiecotentin.com

Fédération Départemental des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche

71 zone artisanale
50750 CANISY
Grégory BRUNEAU - Tél. 07 86 29 77 90 - Mél : gregory.bruneau@peche-manche.com

PLUME POIL ET NATURE

Mairie de Saint Martin de Landelles
50730 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
Tél. 06 79 97 48 21 - Mél : plumepoiletnature@gmail.com

REJOUETS

2 rue de l'Epinay
50510 CERENCES
Christelle GASCHY - Tél. 09 83 04 98 96 - Mél : contact@rejouets.com

Réseau des CIVAM Normands

2, route de Moncy
14410 VALDALLIERE
Sandrine LEPETIT - Tél. 02 31 68 80 58 - Mél : rcnvassy@gmail.com

TRITOUT SOLIDAIRE

31 Q Rue Guillaume Michel
50180 AGNEAUX
Tél. 02 33 05 83 86 - Mél : animationtritout@orange.fr